

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	réunion du : 6 décembre 2017
Délibération n°2017-16	Rapporteur Bernard AMIENS

Présents : 11	Votants : 15	
POUR :	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

Séance présidée par: M. BERNARD AMIENS.

Sont présents : M. AMIENS, Mme BARTHOULOT, M. BRUNIAUX, Mme COSSART, M. FRANCONY, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN.

Présents sans voix délibérative : M.AUBOYNEAU, M. ACCARY, Mme JIMENEZ, M. LAMBÉY (pour M. CHANET), Mme LEROI, Mme MOREL, M. PERRAULT (pour Mme Alexandre-BAJLLY), M. POSTAIRE, M.VIDAL.

Sont excusés : M. BAHI, Mme BOURGEOIS, M.PERNOT, M.DAVID, M.FICHERE, M. LEFEVRE, Mme PELISSARD, Mme TORCK, Mme ALEXANDRE-BAJLLY.

Donnent pouvoir : Mme BOURGEOIS à Mme BARTHOULOT M. LEFEVRE à M. BRUNIAUX, M. PERNOT à M.MOLIN, M.FICHERE à M. GAGNOUX,.

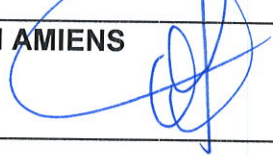
12. APPROBATION DE LA DESIGNATION DE LA DIRECTRICE PAR INTERIM

Considérant la délibération 2017 02 du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur portant sur la désignation de Madame Sylvie MOREL Directrice par intérim jusqu'au 31 septembre 2017, il convient de prolonger son intérim jusqu'au recrutement d'un nouveau directeur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.

La proposition est approuvée à l'unanimité

DELIBERATION N° 2017-16 du 06 décembre 2017

À l'unanimité la proposition est approuvée

Délibération n° 2017-16 du 6 décembre 2017	Le Vice-Président	Bernard AMIENS 
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :	et Publication/ Notification le :	

